

CAHIER DES CHARGES DES ORGANISATIONS REGIONALES
(Championnats et coupes inscrits au calendrier)

I - LE CLUB ORGANISATEUR ;

- ☐ **45 licenciés minimum** 15 jours avant la compétition. Si le nombre de licenciés n'est pas suffisant, la participation financière de la Ligue sera moins importante.
- ☐ Prendre en charge le montage et le financement du ou des rings et des tatamis.
- ☐ 1 médecin présent de la pesée au dernier combat ou assaut. Le nom du médecin doit être communiqué **15 jours** avant la manifestation.
- ☐ 1 équipe de 2 secouristes pour les compétitions en Light Contact présente dès le premier assaut. Son nom doit être communiqué **15 jours** avant la manifestation.
- ☐ 1 ambulance pour les compétitions en plein contact, présente dès le premier combat. Son nom doit être communiqué **15 jours** avant la manifestation.
- ☐ 2 micros avec un bon système de sonorisation à la charge du club.
- ☐ Barrière de sécurité ou autres système de sécurité autour des aires.
- ☐ 2 vestiaires pour les pesées.
- ☐ Prévoir un déjeuner pour les officiels.
- ☐ Bénéficie de la totalité des entrées (si prévues et uniquement compétitions adultes – maximum 5€) et du bénéfice de la Buvette.

II. LA LIGUE

- ☐ Prend en charge financièrement les officiels, l'hébergement (compétitions de deux jours) sauf pour la restauration (le soir à la charge des officiels), ainsi que le matériel d'arbitrage nécessaire.
- ☐ Fournit les récompenses.
- ☐ Participe financièrement à hauteur de (avec présentation des factures) :
 - Maximum de 2000 € pour une compétition (plein contact / sur ring) sur 2 jours et 1300 € sur 1 jour **(- 500 € si moins de 45 licenciés)** pour régler médecin, ambulance et location du ou des rings.
 - Maximum de 1700 € si ring 1 jours avec tapis 2 jours **(- 500 € si moins de 45 licenciés.)**
 - Maximum 900 € pour une compétition (light contact / sur tapis) sur 1 jours et 1400 € sur 2 jours **(- 500 € si moins de 45 licenciés)** pour régler le médecin.

Les organisateurs fourniront à la Ligue OCCITANIE les factures correspondantes à ce montant des frais engagés et seront remboursés du montant des factures au maximum de la participation allouée par la ligue

Le club Organisateur (signature- tampon)